ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

Garrett Brown vs. la succession de Mme Mary Ella Higgins et W. R. K. Higgins.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 6318.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde de l'hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 16 décembre 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Franklin, anciennement Benton, White, Thalia et Erato, désigné comme lot numéro (14) quatorze sur un plan dressé par A. S. Phelps, voyer, déposé en l'étude de Jules Mossy, notaire; le dit lot mesure trente-deux pieds de face à la dite rue Franklin, anciennement Benton, sur une profondeur de quatre-vingt seize pieds onze pouces et cinq lignes, entre lignes parallèles. Etant la même propriété que la dite feue Mme Mary Ella Higgins a acquis par héritage de son père et de sa mère, John Higgins et femme, comme leur seule héritière, et que le dit John Higgins a acquis par achat de Charles A. Cammayer, par acte passé pardevant Wm Monaghan, notaire, le 1er septembre 1851, enregistré au bureau de transferts, livre 55 fol. 127.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

14nov—14 21 28 déc5 12 16

Veuve U. Soniat vs Veuve John McIntyre.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 6834.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 16 décembre 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux terrains dans la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Prieur, Roman, Bienville et Douane, les dits lots se touchent et sont désignés par les numéros quinze et seize de l'îlet soixante-deux et mesurent ensemble cinquante-et-un pieds six pouces de face à la rue Prieur, cinquante pieds de largeur sur la ligne du fond, sur une profondeur de cent huit pieds six pouces; la totalité conformément à un plan de L. Reisenstein, en date du 17 mars 1864.

Acquis par la veuve McIntyre, dont une moitié comme veuve survivante en communauté avec John McIntyre, qui l'avait acheté de Henry Weber, conformément à un acte de E J Ker en date du 18 juillet 1863, et l'autre moitié à elle adjugée par ordre de la Deuxième Cour de District, rendu le 21 janvier 1876, enregistré dans le Livre des Transferts 106, folio 319.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

14 nov—14 21 28 .5 12 16 déc

Howard & Iglehart vs T. H. Higinbotham et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 6836—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 19 décembre 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le quart de l'intérêt indivis de Thomas H. Higinbotham et le quart de l'intérêt indivis de Henry Higinbotham, défendeurs dans la propriété ci-après décrite—

1° Deux lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans l'îlet numéro deux cent quarante-six. Le dit îlet est borné par les rues Seconde, Carondelet, Baronne et Troisième, étant les lots numéros dix et onze sur un plan en l'étude de E. G. Gottschalk, notaire, conformément au dit plan les lots mesurent chacun, au pied américain, trente pieds de face à la rue Seconde sur une profondeur de cent vingt sept pieds onze pouces et une ligne et demie entre lignes parallèles.

2° Un lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans l'îlet numéro cent cinquante six, le dit îlet étant borné par les rues Magazine, Constance, Orange et Richard, mesurant quinze pieds neuf pouces sur une profondeur de cent vingt-un pieds sept pouces. Le dit lot étant le lot numéro quatre.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY.
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

17 nov—17 24—déc 1 8 15 19

Urban Thearer vs. veuve J. M. Werner, née Helena Muhlert.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 5265—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 16 décembre 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans la ville de Rickerville, paroisse de Jefferson, maintenant le Sixième District de cette ville, désigné par les numéros six et sept de l'îlet ... quarante, qui est borné par les rues ... Pitt, Valmont et B ... conformément à un plan dressé par B Buisson et Jr. ... vingt-troisième ... Tetude de J. R. ... cette ville, lesdits lots ... vingt-huit pieds de face ... profondeur de cent vingt trois pieds ... entre lignes parallèles. Le lot numéro sept forme l'encoignure des rues Valmont et Pitt.

Acquis par le défendeur de cette affaire par achat de S. L. Hill, par un acte passé pardevant S. Magner, anciennement notaire, le 19 février 1867.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

18 nov—18 25—2 9 16 19 déc

Johann D. Schmidt vs Francis Hose.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 6949—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 23 décembre 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et privilèges qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Joséphine, Howard et Liberty, anciennement Ellen, et désigné comme lot numéro quatre, sur un plan annexé à un acte passé pardevant L. E. Kenoy, anciennement notaire, en la paroisse de Jefferson, en cet Etat, le dixième jour de mai dix-huit cent cinquante-six; lequel dit lot mesure, au pied américain, vingt-sept pieds huit pouces et quatre lignes de face à la rue Jackson, sur une profondeur de cent pieds, entre lignes parallèles, ladite propriété ayant été acquise par le défendeur, par achat de dame Catherine E. Rogers, par acte passé pardevant Théodore Guyol, notaire, en cette ville, le 10 février 1858, ledit lot touchant à l'encoignure des rues Howard et Jackson.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

22 nov—22,29,6,13,20 23 déc

P. R. Middlemiss vs. Union Bethel African Methodist Episcopal Church et al (Nicholas Jefferson).

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 5619—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St Charles, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI, le 27 décembre 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Commune, Gravier, Miro et Tonti, désigné par le numéro vingt-deux, sur un plan de C. A. de Armas, en date du 12 mai 1870 déposé en l'étude de A. Ducatel, notaire, comme plan No 29 du livre des plans No 7 et mesurant trente pieds trois pouces de face à la rue Commune sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes égales et parallèles.

Etant la même propriété acquise par Nicholas Jefferson, défendeur, par achat de Mlle Eliza Lecesne, par acte passé pardevant A. Ducatel, notaire, en date du 24 juillet 1871.

Saisi dans l'affaire ci-dessus comme la propriété de Nicholas Jefferson.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

25 nov—2 9 16 23 27 déc

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de John Eugène Dutillet.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 7081—Division — Attendu que Mantel Elliot a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de John Eugène Dutillet, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

21nov—21 25 30

Succession de Mme Joséphine de Wormat Vve de Lacoste de St Avid.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 5964. Division B— Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession, et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par P. S. Wiltz, administrateur public de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK Greffier.

24 nov—24,28, 3déc

Succession de Edward Clark Hamer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 7109 — Division — Attendu que Mme Ella Hamer, veuve de Ed. Clark Hamer a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres ... dans la succession de feu ... Clark Hamer, son mari, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour,

JAMES T. CLARK, Greffier.

23 nov—23 28 2 déc

Succession de Louis F. Martin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 4497—Division D— Le présent donné aux créanciers de ... à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours ... notification, les raisons pour lesquelles le compte présenté ... ne serait pas approuvé et homologué ... fonds distribués conformément au dit compte.

JAMES T. CLARK, Greffier.

VENTES A L'ENCAN

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Premier District.

Succession de H. Spiliman.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C—No 5466.

PAR B. ONORATO, Encanteur. Bureaux 45 rue Royale—SAMEDI, 16 décembre 1882, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division C, en date du 10 novembre 1882, je procéderai à la vente à l'encan de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartient, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Philippa maintenant Dryades, Baronne, Poydras et Perdido et mesure, au pied américain, 40 pieds de face à la rue Philippa maintenant Dryades sur une profondeur de 130 pieds.

Termes et conditions—Une moitié comptant et le reste en un crédit de un et deux ans, avec billets d'acquéreur portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'à parfait paiement, garanti par privilège et lien de vendeur et hypothèque sur la propriété vendue, l'acquéreur paiera les honoraires d'avocat en cas de procédure judiciaire pour forcer le paiement des dits billets et aura la propriété assurée contre le feu pour le montant de la valeur et le paiement final des dits billets et aussi le transfert de la police au vendeur et le remboursement des primes d'assurances non expirées.

Acte de vente pardevant Charles Rolls, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.

14 nov—14, 18, 25 déc 2, 9, 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur à Vermillionville, Lne.

Succession de Etienne Lauer.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division B, No 5890.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureaux No 45 rue Royale—SAMEDI, 23 décembre 1882, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 9 novembre 1882 je procéderai à la vente des propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

Deux certains lots de terre situés dans la ville de Vermillionville, Lne, étant les lots 58 et 73 d'après un plan de la dite ville, bornés au nord par les terres de Léon Billaud au sud par les terres de Vve Benjamin Bailey, à l'est par la rue Jefferson et à l'ouest par la rue Madison, mesurant chacun 96 pieds de face sur 140 pieds de profondeur, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant E. A. Peyroux, notaire, aux frais des acquéreurs, qui devront payer en sus du prix d'adjudication les taxes dues et exigibles en 1882. Un dépôt de 10 pour cent au comptant sera requis sur les lieux pour lier la vente.

21 nov—21 22 25—2 9 16 23 déc

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Troisième District.

Succession de Etienne Lauer.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—division B—No 5890.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureaux No 45 rue Royale — SAMEDI, 16 décembre 1882, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 9 novembre 1882, je procéderai à la vente des propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

1° Un certain lot de terre, situé dans le Faubourg Gueno, dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 9 de l'îlet No 28, lequel lot de terre est borné par les rues Johnson, Onzaga, Prieur et D'Abadie, et mesure, au pied américain, 30 pieds de face à la rue Johnson, entre Onzaga et Promenade St Bernard anciennement rue D'Abadie, sur 109 pieds 11 pouces et 5 lignes de profondeur sur la ligne plus près de la Promenade St Bernard, 98 pieds 4 pouces et 3 lignes sur une première profondeur sur le côté près de la rue Onzaga, et 14 pieds 6 pouces sur une nouvelle profondeur et sur une ligne oblique; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes, privilèges et tous les autres avantages qui y appartiennent ou qui en dépendent en quelque sorte.

2° Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Lapeyrouse, Johnson, Prieur et Onzaga, mesurant 31 pieds de face à la rue Lapeyrouse sur 117 pieds de profondeur.

3° Neuf lots de terre se touchant dans le Troisième District de cette ville, désignés par les Nos 1 à 9 inclusivement dans l'îlot borné par les rues Solidelle, Joséphine, Port et St-Ferdinand, mesurant 29 pieds de face à la rue Solidelle sur 108 pieds de profondeur, à l'exception des lots 1 et 9 qui forment le coin des rues Port, St-Ferdinand et Solidelle, qui mesurent 30 pieds 2 pouces de face à la rue Solidelle, le tout conformément à un plan de Castaing & Celles.

4° Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 66, qui est borné par les rues Mandeville, Espagne, Prosper et Solidelle. Lesdits lots se touchant et sont désignés par les Nos 1 et 2 et mesurent chacun 25 pieds de face à la rue Espagne sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 117 pieds; au pied américain.

5° Huit certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le faubourg Franklin dans le Troisième District de cette ville, désignés par les Nos 7 à 14 inclusivement, de l'îlet No 110 qui sont bornés par les rues St Aulin, Music, Prosper et Promenade Washington. Les lots Nos 7, 8 et 9 mesurent chacun 30 pieds de face à la Promenade Washington sur 126 pieds 6 pouces de profondeur.

Le lot No 11, formant le coin des rues Music et Prosper et mesure 30 pieds de face à la rue Music sur 126 pieds 6 pouces de face et de profondeur à la rue Prosper. Les lots Nos 12, 13 et 14 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Music sur 126 pieds de profondeur, et le lot No 10 forme le coin de la Promenade Washington et de la rue Prosper et mesurant 30 pieds de face à la Promenade Washington sur 126 pieds 6 pouces de profondeur et de façade à la rue Prosper, au pied français.

6° Trois certains lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, faubourg Franklin, désignés par le No 10 de l'îlet No 99, bornés par les rues Claiborne, Espagne, Prosper et Avenue Washington et les rues Claiborne, Prosper et Music, sur un plan dressé par L. Bringier, ancien voyer général, et mesurant comme suit à savoir: le lot No 10 formant le coin de la rue Prosper et de l'Avenue Washington, 40 pieds de face à la dite Avenue Washington, sur 126 pieds 6 pouces de profondeur et de façade à la rue Prosper et les lots Nos. 3 et 4 qui se touchent, 30 pieds de face chacun à la dite Avenue Washington sur 126 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant E. A. Peyroux, notaire, aux frais des acquéreurs qui devront payer en sus du prix d'adjudication les taxes dues et exigibles en 1882. Un dépôt de 10 pour cent au comptant sera requis sur les lieux pour lier la vente.

13nov—13, 14, 18, 25—2, 9, 16déc.

Propriétés de valeur et bien situées dans le Premier et le Second District.

No 92 rue Dryades, entre Gravier et Perdido, et tenant aux écuries de Billieux, bâtisses en briques à deux étages coin Liberté et Poydras et No 144 rue Liberté, près Poydras, une résidence et magasin en briques à un étage et une bâtisse en bois à deux étages.

Coin Bienville et Bassin.

Coin Quartier et Bourgogne, magasin en briques occupé comme magasin d'épiceries par P. Bellocq.

Succession de Jean St. Martin.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.—No 5,701.

PAR B. ONORATO Encanteur Bureaux 45 rue Royale—SAMEDI, 16 décembre 1882, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 13 novembre 1882, je procéderai à vendre les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

Premier District.

1o Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dryades, Gravier, Rampart et Perdido, mesurant 30 pieds de face à la rue Dryades sur une profondeur de 99 pieds sur le côté le plus près de la rue Gravier, 102 pieds 3 pouces sur le côté vers la rue Perdido et à peu près 25 pieds dans le fond.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à deux étages, retirée de la rue, avec quatre chambres, une autre bâtisse à deux étages dans le fond avec quatre chambres, cuve, waterworks, une bâtisse en bois faisant face à la rue Dryades avec une chambre, lieux d'aisance, etc., touchant à l'écurie de Billieux et porte le numéro municipal 92 de la rue Dryades.

2o Un certain terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Poydras, Liberty, Howard et Perdido, mesurant 30 pieds 7 pouces 2 lignes de face à la rue Poydras, 30 pieds 6 pouces 7 lignes dans le fond, sur une profondeur de 110 pieds de face à la rue Liberty.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à deux étages, formant l'encoignure des rues Poydras et Liberty, divisée en deux corps de logis, ayant 4 chambres, une cuisine en briques à deux étages au coin desdites rues, faisant face à la rue Liberty, et en outre une autre bâtisse en bois portant le No 144 de la rue Liberty, ayant 4 chambres, cuves, lieux d'aisance, waterwork, etc. Les chambres de l'encoignure sont occupées par un marchand de fruits et d'huîtres.

Deuxième District.

3o Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bienville, Bassin, Franklin et Douane, mesurant 31 pieds 11 pouces de face à la rue Bassin sur 85 pieds 10 pouces 5 lignes de face et profondeur à la rue Bienville, plus ou moins.

Les améliorations comprennent une bâtisse à un étage avec 3 chambres, une cuisine à deux étages, écurie, cuves, etc, occupée par le marchand de fruits et de soda.

4o Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Quartier, Bourgogne et Dauphine, mesurant vingt pieds de face à la rue Quartier sur 75 pieds de profondeur et façade à la rue Bourgogne dont il forme le coin des deux rues.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à un étage, au coin, occupée par P. Bellocq, comme épicerie et café; une bâtisse en briques à deux étages sur Bourgogne, avec deux chambres, cuves, etc., occupée par les locataires.

Termes et conditions—Un tiers comptant et la balance à un et deux ans de crédit pour billets des acquéreurs avec lien et privilège de vendeur, portant toutes les clauses usuelles de 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, les améliorations devront être assurées et les polices transférées, et en cas de procès l'acquéreur devra payer 5 pour cent honoraires d'avocat pour recouvrer le montant. Les acquéreurs devront payer en sus du prix d'adjudication toutes les taxes dues et exigibles en 1882.

Actes de vente pardevant R. Bouny, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Un dépôt de 10 0/0 au comptant sera requis ...

PAR JAS. P. GUINAULT.

Vente pour effectuer un partage entre les co-propriétaires, tous majeurs, de feu EDGAR MONTEGUT.

Résidence de valeur dans le 3e district faisant face aux rues Chartres et Royale, No 695 rue Royale et le No 696 rue de Chartres.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 16 décembre 1882, il sera vendu, à midi, à la Bourse d'encan de l'Hôtel St. Charles, rue St. Charles, au plus offrant et dernier enchérisseur pour clore les intérêts conjoints des héritiers.

La propriété suivante, savoir:

Une portion de terre située dans le 3me district de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Royale, Chartres, Montégut et Clouet, ayant les dimensions suivantes—11 pieds 10 pouces 7 lignes de face à la rue Royale sur 120 pieds de profondeur vers la rue Montegut, de là 63 pieds sur une ligne parallèle à la rue Royale et courant vers la rue Montégut de là 96 pieds 2 pouces 6 lignes sur une ligne parallèle à la rue Montégut et courant vers la rue Moreau, de là 64 pieds 5 pouces sur une ligne parallèle à la rue de Chartres et courant vers la rue Clouet, de là 100 pieds sur une ligne parallèle à la rue Montégut et finissant à la rue de Chartres, de là 10 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la rue de Chartres, de là 100 pieds de profondeur, de là 67 pieds 8 pouces sur une ligne parallèle à la rue de Chartres et courant vers la rue Clouet et de là 96 pieds 2 pouces 6 lignes sur une ligne parallèle à la rue Clouet et courant vers la rue Royale, de là 68 pieds sur une ligne parallèle à la rue Royale et courant vers la rue Montégut, de là 120 pieds sur une ligne parallèle à la rue Clouet et finissant à la rue Royale—le tout mesure américaine d'après un plan d'Arthur de Armas en date du 15 novembre 1882.

Ensemble une maison basse en bois, couverte en ardoises ayant un grand salon, deux chambres à coucher, salle à manger, galerie et cuisine; une autre bâtisse en bois de trois chambres, hangar, trois citernes, lieux d'aisance, jardin, arbres fruitiers, etc., etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance à 1 et 2 ans de crédit en billets divisés par coupons à la convenance des héritiers, portant hypothèque et huit pour cent d'intérêt par an de date avec toutes les clauses pénales d'usage.

Acte de vente pardevant Armand Pitot Jr., notaire, aux frais de l'acquéreur, le dépôt d'usage de 10 pour cent sera exigé de l'acquéreur.

15nov—15, 25—2, 9, 16 déc.

PAR HOEY & O'CONNOR,

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée dans le Quatrième District.

Succession de Nathan C. Folger.

No. 6,553—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR, Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—LUNDI, le 4 décembre 1882, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 30 octobre 1882, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, à savoir:

Cette certaine portion ou morceau de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Pleasant, Harmony, Prytania et St-Charles, mesurant 120 pieds de face à la rue St-Charles, sur une profondeur de 278 pieds, plus ou moins, et de face à la rue Harmony. Les améliorations consistent en une grande résidence double en bois à deux étages, avec dépendances.

Conditions comptant.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Andrew Hero, Jr., notaire.

2 nov—2 9 17 23 30—4 déc

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage de résidence double, dans le Cinquième District,

A l'angle des rues Elmire et Market.

Succession de Robert Saunders et de Maria Saunders, son épouse.

No 6769—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR, Nicolas J. Hoey encanteur, bureau: No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 16 décembre 1882, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, en vertu d'un arrêt de l'Honorable Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, en date du 9 novembre 1882, il sera vendu à l'enchère publique la propriété de valeur ci-après décrite, savoir:

Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans cette partie du Cinquième District connue sous le nom de Belleville; ce terrain No 13 du carré d'îlet borné par les rues Elmire, Clouet, Evelina et Market. Il mesure 30 pieds de face rue Elmire sur 120 pieds de profondeur et fait face à la rue Market, formant le coin des dites rues.

Les améliorations comprennent un cottage double, en bois, avec galerie devant, 8 chambres, cuisine de chaque côté, excellente citerne, arbres (shade trees), et le quartier en est amélioré.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, au gré de l'acquéreur; le reste à un crédit d'un an, à partir du jour de la vente, avec intérêt de 8 pour cent par an, et toutes les clauses de sécurité, lien du vendeur, etc. L'acquéreur devra faire un dépôt de 10 pour cent comptant sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant W. H. Seymour notaire.

12 nov—12, 23—déc 2 9. 16.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VASTE RESIDENCE DE FAMILLE,

No. 399 rue Magazine,

Entre Melpomène et Terpsichore.

Succession de Mme Emmy McDowell.

No. 373—Dans la Première Cour Judiciaire de District, paroisse Caddo, Etat de la Louisiane.

Vente en partage,

PAR HOEY & O'CONNOR, Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 2 décembre 1882, à 12 m., à la Bourse d'Encan St-Charles, en cette ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'Honorable L. L. Taylor, juge de la dite Première Cour Judiciaire de District, paroisse Caddo, en date du vingtième jour d'avril 1882, il sera vendu à l'encan, pour effectuer un partage d'intérêts joints, la propriété suivante, de valeur, à savoir:

La résidence en briques à deux étages et demi, No 399 rue Magazine, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magazine, Camp, Melpomène et Terpsichore; le dit lot mesure, au pied américain, 57 pieds 3 pouces et 3 lignes de face à la rue Magazine sur 127 pieds 10 pouces et 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, ensemble avec l'usage d'une allée commune de 13 pieds de large, conduisant et ayant issue sur la dite rue Melpomène, laquelle allée est bornée sur la ligne vers la rue du Camp par la prolongation de la ligne du fond de la dite propriété. La bâtisse a des galeries de devant et derrière 3 vestibules, de vastes salons à arches, grande salle à manger, 6 chambres à coucher, 2 chambres à domestique, chambre à bain, lieux d'aisance et office, cuve et hydrant, de grands hangars dans le jardin du fond et arbres fruitiers, une belle résidence agréable et confortable pour une famille et faisant face sur une rue pavée en pierres plates. Livraison en sera donnée du moment qu'on se sera conformé aux conditions de la vente.

Conditions de la vente—Comptant. L'acquéreur devra déposer 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant John G. Eustis, notaire, No 26 rue Carondelet. 1er nov—1 5 11 18 25 déc 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Action de la Bourse aux Produits. Succession de Franklin Shaw, jr. No 6243.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans,

PAR HOEY & O'CONNOR, NICHOLAS J. HOEY, encanteur, Bureaux No 17 rue Carondelet, MERCREDI, 29 novembre 1882, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 17 novembre 1882, il sera vendu à l'encan pour le compte de la dite succession.

Une Action de la Bourse aux Produits.

Conditions—comptant avant le transfert.

19 nov—19,25,30,

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Troisième District, sur la rue Esplanade, entre celles Mystery et Maurepas, Dans l'affaire de Francisco Dennis, veuve de Philippe O. Burger vs Julia Burger.

No 5841—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans,—Division B.

Vente pour effectuer un partage.

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureau No 45 rue Royale - SAMEDI, le 23 décembre 1882, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St. Charles, entre Gravier et Commune, en vertu d'un jugement de l'Honorable W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Division B, rendu le 13me et signé le 17me jour de novembre 1882, je procéderai à la vente de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Mystery, Encampment, Floride et Maurepas. Laquelle dite portion de terre mesure 95 pieds 2 pouces et 4 lignes de façade sur la rue Esplanade, 142 pieds 10 pouces et 2 lignes à face à la rue Floride, 103 pieds 8 pouces et 4 lignes de face sur la rue Mystery, 319 pieds 8 pouces et 6 lignes de face à la rue Maurepas et 159 pieds 10 pouces et 6 lignes sur une ligne parallèle à la rue Encampment, divisant ledit lot de la propriété anciennement appartenant à Frederick Lambert.

Conditions—comptant.

Acte de vente pardevant Abel Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur.

L'acquéreur devra payer en sus du prix de l'adjudication les taxes dues et exigibles en 1882. Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.

23 nov—23,2,9,16,23 déc

Great Jackson Route.

Chicago, St. Louis & New Orleans R. R.

The Standard gauge trunk line between the North and the South.

The ONLY LINE running PULLMAN PALACE SLEEPING CARS THROUGH from NEW ORLEANS TO CINCINNATI, ST. LOUIS AND CHICAGO, WITHOUT CHANGE of trucks.

ONLY ONE CHANGE TO NEW YORK AND EASTERN CITIES.

The ONLY DIRECT ROUTE to ST. LOUIS, CHICAGO, and ALL POINTS NORTH AND WEST. Many miles shorter, and many hours quicker than any other line.

DOUBLE DAILY TRAINS leave a d arrive at Calliope Street Depot, as follows:

LEAVE	ARRIVE
Express No 2. 8:00 A. M	Mail No 1.....7:40 A. M
Mail No 4......5:30 P. M	Express No3 10:45A.M

Nos 1, 2, 3 and 4 run daily,

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Comptes ouverts, Billets et Jugements.

J. M. Dewling contre ses créanciers—No 2215. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans —Division A.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur, Bureaux, 46 rue Royale —MERCREDI, 6 décembre 1882, à midi, il sera vendu aux enchères, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St Charles, entre Gravier et Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 22 novembre 1882, dans l'affaire ci-dessus—Tous les comptes ouverts, billets et jugements, dus audit J. M. Dewling, insolvable, dont on pourra voir la liste au bureau de l'encanteur.

Conditions—Comptant.

25 nov—25,29, 2,6 déc.

Comptes courants, réclamations, billets etc.,

John Consley vs ses créanciers

No 2392 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division E.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J Spear, encanteur—Bureaux 46 rue Royale—MERCREDI, 29 novembre 1882, à midi, il sera vendu à l'encan dans la rotonde de la Bourse de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune, en vertu d'un arrêt de l'honorable H. L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du et signé le 11 novembre 1882, dans l'affaire ci-dessus.

Comptes-courants, divers, réclamations, billets et autres comptes.

Conditions—Comptant.

18 nov—18,21,25,29

PAR J. V. GOURDAIN.

ANNONCE JUDICIAIRE,

Maison-Cottage dans le Troisième District, No 72 rue Annette, entre Robertson et Girod.

Succession de Fanchonnette Dalbval.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 6845—Division D.

PAR J. V. GOURDAIN, encanteur—Bureaux No 56 rue Royale—SAMEDI, 16 décembre 1882, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, rue St Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un décret de l'Hon. N H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 6 novembre 1882, il sera vendu à l'encan, la propriété ci-après décrite appartenant à la susdite succession, savoir:

Un certain terrain ensemble avec les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 6 dans le carré d'îlet 46, borné par les rues Annette, Robertson, St Bernard et Girod, mesurant, mesure américaine, 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face rue Annette, sur 127 pieds 10 pouces et 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Cette propriété est la même qui fut acquise par le dit défunt, par achat, de George Schreiner, par acte passé pardevant feu Paul Emile Laresche, notaire en cette ville, le 28me jour d'avril 1859, enregistré dans le bureau des transferts de cette ville, à la page 11 du livre 80; le titre de laquelle propriété a été confirmé à elle, la dite défunte, par la Veuve L. Cheyron, dans un certain acte passé pardevant Joseph Ouvillier, notaire en cette ville, le 20 octobre 1870, enregistré au bureau des transferts, de cette ville, à la page 149 du livre 99.

Les améliorations comprennent une maison à un étage ayant 2 chambres et une galerie, puits, citerne et lieux d'aisance.

Conditions—Comptant

L'acquéreur fera un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication, comptant sur le lieu de la vente.

L'acte de vente pardevant M. T. Ducros, notaire, 138 rue Gravier, aux frais de l'acquéreur.

11nov—11 18 25 déc 2 9 16

PAR GIRARDEY & MACON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magasin Central dans le Deuxième District, Convenable soit pour résidence, commerce et industrie.

Le magasin a 4 étages, avec un lot de grande profondeur.

No 106 rue Chartres, Entre celles St Louis et Conti.

Pour effectuer un partage.

Dans l'affaire de la Succession d'Anna Barbara Neusbaum, décédée, femme de Fridolin Dinkel.

John Dinkel vs. Fridolin Dinkel et als.

No 375—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GIRARDEY & MACON, C. F. GIRARDEY, encanteurs—Bureau: No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 30 décembre 1882, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, en cette ville, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un jugement rendu le 19 décembre 1881, par l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, et d'un ordre ou décret du même juge, rendu le 16 décembre 1881, homologuant les procédures d'une assemblée de famille, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le deuxième district de cette ville, désigné par la lettre D, dans l'îlet No 28, borné par les rues Chartres, Vieille Levée, Conti et St Louis, sur un plan annexé à un acte notarial ci-après mentionné, conformément au dit plan. Le dit propriété mesure 20 pieds 7 pouces de face à la rue Chartres, sur une profondeur de 150 pieds 5 pouces et 4 lignes sur la ligne la plus rapprochée de la rue St Louis, 138 pieds ... lignes sur une première profondeur sur la ligne vers la rue Conti, puis formant de 4 pieds 7 pouces, puis courant une autre profondeur de 22 pieds 2 pouces et avant 16 pieds sur la ligne du fond, le tout au pied américain. La dite propriété a été acquise par F. Dinkel durant communauté entre lui et la décédée par acte passé le 26 octobre 1865, pardevant E. G. Gottschalk, anciennement notaire.]

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent comprenant le magasin en briques à 4 étages solidement construit et désigné par le numéro 106 de la rue de Chartres. Le rez-de-chaussée contient un magasin en bon état avec vitrières complète, installé au gaz et deux grandes chambres dans le fond. Le 2me étage a 6 grandes chambres et corridor. Le 3e étage a 6 chambres et le 4e étage a 3 chambres. Derrière le corps principal est une maison en briques à 2 étages contenant 4 appartements. La cour est pavée, il y a un hydrant et une grande cuve de 10,000 gallons. Cette propriété, située dans le centre du 2me District, est sur une des rues principales et mieux fréquentées et est tout ce que l'on peut désirer comme emplacement d'affaires. Elle est louée en partie au taux de $59 par mois sans bail.

Termes et conditions—Un tiers ou tout comptant au gré des acquéreurs et le reste à un et deux ans de crédit pour billets spécialement garantis par hypothèque et privilège de vendeur portant toutes les clauses usuelles de 8 pour cent par an d'intérêt du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour recouvrer le paiement. Les améliorations devront être assurées, et la police transférée aux détenteurs du billet; l'acquéreur assumera le paiement des taxes dues et exigibles en 1882 s'élevant à environ $160 en sus du prix d'adjudication.

Acte de vente pardevant A. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de dix pour cent sur le prix de la vente au comptant sera requis au moment de l'adjudication.

25 nov—2 9 16 23 et 30 déc.

Avis aux créanciers.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 6935.

Hahn & Hiller et R. M. Hahn, et Albert Hiller vs leurs créanciers.

Aux créanciers de Hahn & Hiller et R. M. Hahn et Albert Hiller et à toutes autres personnes intéressées.

Vous êtes par le présent notifiés d'assister à une réunion comme créancier dans cette cause, au bureau de John Bendernagel Esq., un notaire, le 4me jour de décembre 1882, à 11 heures du matin.

Par ordre des honorables A. L. Tissot, W. T. Houston, F. A. Monroe, N. H. Rightor, Henry L. Lazarus, juges de ladite Cour.

Nile-Orléans, 1er jour de novembre 1882.

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

3nov—3 21 3déc

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Chas. N. Edwards vs. ses créanciers - No 7,017.

Aux créanciers de Charles N. Edwards et à toutes autres personnes ici intéressées:

Vous êtes par le présent avis requis, comme créancier en cette affaire, d'assister à une réunion qui aura lieu en l'étude de John Bendernagel, notaire, le 10me jour de décembre 1882, à 11 heures du matin.

Par ordre des honorables A. L. Tissot, W. T. Houston, F. A. Monroe, N. H. Rightor, Henri L. Lazarus, juges de la dite cour.

Nouvelle-Orléans, 11 novembre 1882.

F. A. LUMINAIS, député-greffier.

12 nov—12 30—15 déc

Lignes de la rue Annunciation.

Station de départ: Rue du Canal, en face Camp et Magazine. Les cars longent la rue Tchoupitoulas jusqu'à la jonction avec les rues Delord et Annunciation, et suivent cette dernière rue, en contournant la Place Annunciation, jusqu'à la station d'arrivée, située dans Louisiana Avenue. Pour le retour, ils prennent la rue Chippewa jusqu'à la Place Annunciation et la rue de ce nom qu'ils descendent jusqu'à la rue Delord. Ils suivent ensuite la rue Delord jusqu'à la rue Peters et celle-ci jusqu'à la rue du Canal.

Ligne Tchoupitoulas.

Station de départ: Rue du Canal, près Camp. Les cars remontent la rue Tchoupitoulas jusqu'à Louisiana Avenue et reviennent par la rue Tchoupitoulas (double voie) jusqu'à Felicity Road qu'ils descendent jusqu'à la rue Peters et la rue du Canal. On peut voir sur le parcours de cette ligne la Fabrique de Glace et l'Ascenseur des Grains (Grain Elevator). En changeant de voiture à Louisiana Avenue, on se rend au City Park, 6ème district. On peut aussi prendre le car à Louisiana Avenue ou à Napoleon Avenue pour revenir en ville par les voitures du chemin de fer de Carrollton.

Lignes de la rue St. Charles.

Ces lignes comprennent deux routes dont la station de départ est au pied de la rue St. Charles, près de sa jonction avec la rue du Canal. Les deux lignes remontent la rue St. Charles au moyen d'une seule voie, jusqu'au Cercle Tivoli d'où elles gagnent Triton Walk. Les Baronne cars passent de Triton Walk à la rue Baronne qu'ils remontent jusqu'à la station d'arrivée située rue Huitième. Les Dryads cars vont de Triton Walk à la rue Dryades, passant devant le marché ... de ce nom, remontant la rue Dryades jusqu'à St. Andrew, suivant St. Andrew jusqu'à Baronne et Baronne jusqu'à la rue Huitième.

Le retour s'opère pour les Baronne cars, par la rue Carondelet jusqu'à la rue du Canal; et pour les Dryads cars, par les rues Huitième, St. Denis, Dryades, St Andrew, Rampart et Canal.

Les cars de cette double ligne passent ...

ATHÉNÉE LOUISIANAIS.

CONCOURS LITTÉRAIRE DE 1882

L'Athénée réuni en séance régulière le 9 juin, a adopté les dispositions suivantes pour le concours de 1882.

PROGRAMME.

Il y aura deux classes de concurrents, l'une comprenant les hommes, l'autre les femmes.

Chaque classe aura à traiter un sujet séparément.

Une médaille d'or sera accordée au meilleur manuscrit de l'une et de l'autre classe, les deux médailles étant d'égale valeur.

Toute personne résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

Le concours est ouvert à partir du 15 juin jusqu'au 1er février 1883 inclusivement.

Les manuscrits ne seront plus reçus après le 1er février; ils seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, avec une marge d'un quart de largeur, et seulement sur le *recto et les lignes*: ils ne devront pas dépasser 20 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Il est laissé à la discrétion du "comité d'examen" d'ouvrir les lettres des candidats qui auront mérité les médailles, pour s'assurer s'ils sont dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Les deux manuscrits couronnés seront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée. On inscrira les noms des lauréats sur un tableau d'honneur affecté aux concours annuels.

La présentation des prix se fera publiquement, dans une séance spéciale. On réunira, pour la circonstance tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Les noms des lauréats seront proclamés après la lecture des manuscrits qui auront obtenu les médailles, ainsi que les noms des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise s'exposera à être mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu ou obtiendra la médaille, ne pourra plus concourir jusqu'à nouvel ordre.

Les sujets choisis sont les suivants, et devront être traités en prose.

Pour les femmes:

De l'influence de la femme dans la famille.

Pour les hommes:

Nécessité des études élémentaires pour le choix d'une profession, d'un art ou d'un métier.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire.

Le secrétaire perpétuel,
ALFRED MERCIER,
P. O. Box 1294.

ATHÉNÉE LOUISIANAIS.

Concours des écoliers des deux sexes, sous les auspices de l'Athénée Louisianais.

Prix à décerner—Deux médailles d'or offertes par un groupe de Français.

Nous croyons devoir rappeler au public que l'Athénée Louisianais désireux d'encourager les élèves des deux sexes qui apprennent le français, ouvre un concours où les deux meilleures compositions en cette langue vaudront à leurs auteurs une médaille d'or.

La distribution des prix aura lieu en séance publique, au milieu d'une fête artistique en même temps que littéraire, et sous les yeux d'une nombreuse audience réunie pour assister au triomphe des jeunes lauréats.

Les élèves des écoles ou institutions de la ville et de la campagne, ainsi que les enfants qui reçoivent leur instruction chez leurs parents, sont invités à concourir.

Il y aura deux classes de concurrents dans l'une seront les garçons, dans l'autre les filles.

Chaque classe aura un sujet particulier à traiter.

La date du concours est fixée au SAMEDI, 9 décembre.

Les concurrents de l'un ou l'autre sexe devront être âgé de moins de dix-sept ans à la date fixée ci-dessus.

Le concours aura lieu dans les salles de l'Union française (ancienne Loge de la Parfaite Union) rue des Remparts, entre Dumaine et St-Philippe.

Les futurs concurrents sont priés de vouloir bien s'inscrire sur un registre placé dans le magasin de M. F. Tujague, rue de Chartres, 11.

ASSURANCES.

THE MERCHANTS' MUTUAL INSURANCE COMPANY

OF NEW ORLEANS,

104.........Canal street.........104

28th ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their charter, the company publish the following statement:

Premiums received during the year ending May 31, 1882 including unearned premiums of the previous year, on—

Fire risks		$261,970 34
Marine risks		27,993 33
Rivers risks		18,567 02
Total premiums		$308,530 69
Less unearned premiums		76,547 00
Net earned premiums May 31 1882		$231,983 69
Losses paid, on—		
Fire risks	$63,202 09	
Marine risks	7,711 08	
River risks	7,893 08	
Taxes and expenses, less interests	13,126 78	
Reinsurances and return premiums	19,103 16	
		$111,036 17
		$120,947 52
Less judgments paid on all outstanding claims		19,436 76
Profit		$101,510 76

The Company has the following assets:

Real estate	$252,676 17
1442 shares New Orleans Water Works Company, 47	67,734 0
Bank, Railroad and other stocks	66,285 67
Notes secured by mortgage and pledges	151,761 27
Bills receivable	64,170 58
Premium in course of collection	32 652 0
Insurance stocks	1,950 00
Stock of Vallette Dry Dock Co	10,400 00
Stock of Levee Steam Cotton Press	1,680 00
Judgment on mortgage notes	4,335 00
Cash on hand	51,542 54
	$705,187 30

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the company.

PAUL FOURCHY, President.

G. W. NOTT, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans, Sworn to and subscribed before me the 12th day of June, 1882.

JAMES FAHEY, Notary Public.

At a meeting of the Board of Directors held on the 12th day of June, 1882, it was resolved that in addition to the interest dividend of Ten Per Cent already paid to the stockholders, a further dividend of TWENTY-FIVE PER CENT, on the net earned participating premiums for the year ending May 31, 1882, be paid on the third Monday of July next.

—DIRECTORS—

P. MASPERO,	JNO. B. LALLANDE,
M. W. SMITH,	J. J. FERNANDEZ,
D. FATJO,	PAUL FOURCHY,
EDWARD TOBY,	CHAS. LAFITTE,
JOHN GEDDES,	D. A. CHAFFRAIX.
R. W. TAYLOR.	

Ligne de la rue Esplanade.

Station de départ: rue du Canal. Parcours: De Canal à Claiborne, de Claiborne aux Champs Elysées et à la rue Urquhart, de la rue Urquhart à la station d'arrivée, Avenue Lafayette. Retour: De l'Avenue Lafayette à Bons Enfants, de Bons Enfants aux Champs Elysées et à Claiborne, de Claiborne (double voie) à la rue du Canal.

La rue Claiborne est la rue la plus large de la Nouvelle-Orléans et sera tôt ou tard une des plus belles avenues de la ville.

D'autres cars de cette ligne portant cette inscription "Canal and Common street" partent également du pied de la rue Canal, qu'ils suivent jusqu'à la rue des Remparts, ils remontent ensuite cette dernière rue jusqu'à Commune, et Commune jusqu'à la station située entre Tonti et Rocheblave. Ils reviennent par Commune, Bassin et Canal.

Ligne de la rue Girod.

Station de départ: Rue du Canal près de la Levée. Parcours: Front à Girod, Girod à Liberty, Liberty à Poydras, Poydras à Claiborne, Claiborne à Commune, Commune à ...

LISTE DE NAVIRES.

Expérience pour la Nouvelle-Orléans

NEW-YORK.

Steamship Louisiana, Gager........parti 18 nov
Steamship New Orleans, Halsey......parti 22 nov

ROCKPORT, ME

Barque T E Richards, Thorndike..partie 30 oct

PHILADELPHIE.

Goëlette J S & L C Adams, ...partie 30 oct
Barque Joseph Baker, Smith,....expédiée 10 nov

LIVERPOOL

Steamship Governor, Valliant,........parti 3 nov
Steamship Persian, McConkey,.......parti 8 nov
Steamship Eduardo, Echevarria,..expédié 27 oct
Steamship Leonora, Gartes,.........parti 4 nov
Steamship Discoverer, Hughes.........parti 17 oct
Steamship Leverrier, Thompson, ...parti 6 oct
Steamship Historian, Hughes, en chargement 28 oct

Navire Melmerby, Gross, ...parti 15 nov
Navire Wm Tapscott, Ray, ...parti 14 nov
Navire Thos Lord, Hall, ...parti 13 nov
Barque Haydst, Andersen, ...partie 25 oct
Barque St Julien, Frits, ...partie 27 oct
Barque Arabia, Robinson,.............parti 31 oct

LONDRES.

Navire Eliza S Milligan, Tucker, ...parti 3 oct

CARDIFF.

Steamship Guilford, Watson,......parti 18 nov
Steamship Leverrier, Thompson, en chargement 9 oct

NEWPORT.

Steamship Rexburgh Castle, Turpie, expédié 8 nov
Steamship Mangerton, Clark, ...expédié 5 nov
Steamship Rossend Castle, Richards, expédié 1er nov
Steamship Diadem, Bethel..............parti 27 oct
Steamship Lampert, Tanner, ...parti 18 oct

NEWCASTLE

Steamship Brookfield, ——— ....parti 6 nov

DARMOUTH.

Steamship Altonower, Murray.......... parti 8 nov

ROTTERDAM.

Barque Conquistatore, Lauro,..........parti 5 oc

SHIELDS.

Steamship Eglantine, ——,........ parti 14 nov
Steamship Ixia, ———, ...parti 3 nov
Steamship Bracadalle, Waddell,.....parti 13 nov

GIBRALTAR.

Steamship Royal Crown, Thompson, parti 3 nov

DUBLIN

Steamship Whickham, Scott...........parti 19 oct
Barque Elin, Spudesberg. en chargement 5 oct

HAVRE.

Steamship Flachat, Prado..............parti 18 nov
Steamship Rouen, Roellan, ...parti 28 oct
Navire Lizzie Moses, Sheer,...........parti 16 oct

MARSEILLE.

Steamship Nantes, Coup.............parti 1er nov
Barque Simpson, Garguilo............partie 11 sept

BORDEAUX.

Barque Leopold et Marie, Lescalle, .partie 8 nov
Barque Homa, Gerolimich .... partie 18 oct

CHERBOURG.

Barque Letizia, Cuemo, ...partie 18 oct

BREME.

Steamship Brannschweig, ——, ...parti 12 nov
Navire Constantia, Kuhlken,........parti 10 oct

GENES.

Barque Simpson, Garguilo,...........partie 7 sept

ANVERS

Steamship Schaldis, Percival,.......parti 20 oct
Navire Nettie Murphy, ——, ...parti 16 oct
Barque Lincoln, Gerolimich.........partie 23 sept

LISBONNE.

Steamship Schaldis, Percival, ...parti 9 nov
Barque Jona, Ivancich,................partie 25 oct
Barque Zeffiro, Russo. ....partie 18 oct

RIO DE JANEIRO.

Navire Asiana, Williams,...............parti 22 oct
Brick Ferm, Justa.......................parti 15 oct
Brick Rosella Smith, Penfield.........parti 17 oct
Barque Eos, Anderson,................partie 21 oct
Goelette Hosanna, Andersen, ...parti 26 août
Barque Salem, Sandberg ....partie 12 oct
Barque Kragero, Halvorsen,..........partie 3 oct

MONTEVIDEO.

Navire Angelita, ———, ...parti 3 oct

YMUIDEN.

Steamship Nemesis, ——— ....parti 22 oct

SWANSEA.

Steamship Nemesis, ——, ... parti 30 oct

VERA-CRUZ.

Steamship Bernard Hall, Walsee.. parti 17 nov

FIUME.

Barque Theresa, Hashatien...........partie 7 nov

Liste complète des navires ... Port de la Nlle-Orléans

Comprenant les noms des navires et de leurs capitaines, ceux des consignataires, avec indication du tonnage, du mouillage et de la destination

STEAMERS.

Antverpia Belg. 1145 Vernier pour Liverpool 44 4e dist, Hall & Vaughan
Bothal Ang 1228 Stranghan pour Reval 46 4e dist, A K Miller &co
Blagdon Ang. 1339 Dunn pour Sebastopol rue Washington, Silas Weeks &co
Clinton Am. 1187 ——— pour ——— Alger, C A Whitney &co
City of Norfolk Am. 893 Frakes pour ——— Alger, C A Whitney &co
City of Lincoln Ang. 2091 Wood pour Liverpool, 2e rue, Hall & Vaughan
Chase Am 430 Peterson pour les ports de la Floride 15 1er dist. R B Post & Son
Carmona Ang. 2447 Halcrow pour Liverpool 47 4e dist. DeWolf & Hammond
Chalmette Am. ——— Read pour New York Alger, C A Whitney &co
E D Selbury Am. 286 Minot pour Veracruz Alger, Woodward & Wight
Finsbury Ang. 1230 Thomas pour Liverpool 43 43 4e dist. A B French &co
Federico Esp. 1160 Aberastori pour Liverpool 37 1er dist. L Ranger &co
Gussie Am. 898 Hill pour ——— Alger, C A Whitney &co
Gleadowe Ang. 1431 Williams pour Liverpool 40 4e dist, Hall & Vaughan
Grasbrooke Ang. ——— Schwaner pour Brême 42 4e dist. Forstall Ross & Clayton
Jose Taro Esp. 1027 Riberas pour Barcelone Alger, G Corral &co
Jesmond Ang. ——— Robson pour Liverpool 25 8e dist. A B French &co
Louisiana Am. ——— Gager pour New York 3 2e dist, A Moulton &co
Margaret Am. 508 ——— pour ——— 11 1er dist au capitaine
Marco Aurelio Ang. 411 Morgan pour ——— Alger, E Pilsbury Sons
New York Am. 1259 Quick pour New York Alger, C A Whitney &co
Nemesis Ang. ——— Pesce pour Liverpool 2e rue, A K Miller &co
Pawnee Ang 1167 Harnden pour le Havre 28 1er dist. A K Miller &co
Rowland Ang. 1010 Cox pour Brême rue Washington A K Miller &co
Statesman Ang. 1220 Edgar pour Liverpool 10 2e dist, Lucas E Moore &co
T J Cochran Am. 231 Galt pour——— 15 1er dist. W D Clark &co
W G Hewes Am. 675 Brown pour ——— Alger, C A Whitney &co
Yucatan Ang. 1842 Watson pour Liverpool 20 1er dist, T & G Forwood

NAVIRES

Friedrich All. 1483 Bruggermann pour Brême 36 3e dist, A K Miller &co
Ile Marthe Fr. 1276 Tranchemer pour Liverpool 26 3e dist, A K Miller &co
Persia Ang. ——— Kermode pour Liverpool 38 3e dist, Forstall Ross & Clayton
Scotia Am. 1113 Sprague pour le Havre 1re rue A K Miller &co
Virginia Am 1010 Larrabee pour le Havre 3e rue, A K Miller &co

BARQUES

Alphonse et Marie No 2 Fr. 654 Privat pour le Havre 1e 2e dist, au capitaine
David A Preston Am. 504 Jones pour——— 9 2e dist. Norton & Bell
Domenico Lanata Ital. 559 Farino pour Gênes 34 3e dist. A K Miller &co
Eugenia Esp. 426 Gonzalez pour Barcelone 7e rue, D Fatjo &co
Friehandel All. 733 Wachter pour Brême 31 1er dist, E F Stockmeyer&co
Cullio and Clemenza Ital. 356 Geralamo pour Gênes, 25 3e dist, A K Miller &co
Joshua Loring Am. 483 Weeks pour la Havane 24 3e dist. Norton & Bell
Lussignano Aut. 409 Giadulich pour le Havre 36 3e dist, A K Miller &co
Sesti Dubrovacki Aut. 659 Suher pour Malaga 35 3e dist, A K Miller &co

BRICKS.

Nada Aut. 419 Nadich pour——— Point, A K Miller &co

GOELETTES.

Anna L Mulford Am. 518 Stephens pour Providence 13 1er dist. E A Yorke
Furman L Mulford Am. 559 Little pour Baltimore 13 1er dist. Jos Kelley
Hope Gower Am. 350 Sargent pour——— 18 2e dist, Woodward & Wight
J G Whipple Am. 88 Davidson pour——— 6e dist, Henry Otis
Jennie Wood Ang. 120 Cozzens pour Cienfuegos 15 1er dist Jos Kelley
Jhno H Gould Am. 85 Ganzence pour——— Gretna, au capitaine
Jos P Machecа Am 114 Clark pour Utilla 15 1er dist, J P Macheca &co
Mathilde Kranz Am. 751 Rich pour Boston 16 2e dist, Norton & Bell
R B Locke Am. 66 Messina pour——— Pic Tier G Grande

Chemin de fer de la rue de Canal, du City Park et du Lac.

Les wagons de cette ligne sont menés par une légère locomotive et vont de la rue du Canal au Fort Espagnol, sur le lac Pontchartrain: distance, environ sept milles. La voie est double d'un bout à l'autre, à l'exception de deux tronçons insignifiants. La station de départ est dans la rue du Bassin près de Canal. Les trains suivent la rue du Bassin jusqu'à la rue Bienville, la rue Bienville jusqu'à St-Patrick, St-Patrick jusqu'à la rive occidentale du Canal d'Orléans, à la jonction du Chemin de la Métairie et du Parc; ils longent ensuite le Canal d'Orléans (côté ouest) jusqu'au Lac Pontchartrain.

Pour le retour ils suivent la même route jusqu'au Parc, et le reste du parcours se fait ainsi: rue Bernadotte jusqu'à la rue Bienville, Bienville jusqu'à Claiborne, Claiborne jusqu'à Douane, Douane jusqu'à Bassin.

Ligne du Chemin du Bayou et du Marché Français.

La station de départ est la même que celle de "Levee and Barracks," rue du Canal, vis-à-vis la Douane. La même voie sert également aux deux lignes jusqu'à la rue de l'Esplanade où se trouve une voie double conduisant en ligne droite jusqu'au Pont du Bayou. Le retour s'opère par la même route, la voie du Bayou à la rue des Remparts étant commune à la ligne "Esplanade and Bayou Bridge" et à la ligne "Bayou and French Market."

Ligne des Fair Grounds et du Marché Français.

Station de départ: Levée près Dumaine. Parcours: Levée à Dumaine, Dumaine à Broad, Broad à la station de la rue Laharpe. Retour: Bayou à Broad, Broad à Ursulines, Ursulines au Marché Français.

Upper Magazine Line.

Station de départ: coin lower Magazine et Harmony. Les cars traversent la rue Magazine sur une double voie jusqu'à la rue St. Joseph.

Chemin de fer de Pontchartrain.

Ce chemin de fer est un des plus ...

ANNONCES PARISIENNES

M. E. GARLIN, 8 passage Saulnier, à Paris, est *seul fermier* de nos annonces parisiennes. C'est à M. E. GARLIN par conséquent que doivent s'adresser messieurs les annonceurs, notamment pour les spécialités de *Pharmacie, Droguerie, Parfumerie*, etc. Aucune annonce rentrant directement ou indirectement dans ces diverses catégories ne pourra être acceptée par nous en dehors de M. E. GARLIN.

PEPSINE BOUDAULT

EXPOSITION UNIVERSELLE 1867

Le Jury Académique a décerné la médaille unique A LA PEPSINE BOUDAULT la seule recommandée par le Dr CORVISART, médecin de l'Empereur Napoléon III et la seule admise dans les HOPITAUX DE PARIS. Elle est conseillée par les plus grands médecins avec un succès infaillible, sous forme de Vin, Elixir et Poudre (fl. de 30 gr.) dans les Gastrites, Gastralgies, Aigreurs, Nausées, Pituites, Indigestions, Diarrhées, Gaz, Pesanteurs, Migraines et les Vomissements chez les Dames enceintes.

A la Nouvelle-Orléans, Mougin, Delcomgé, Bogel, Mausnel et Cie, Hart. Et chez les principaux Pharmaciens anglais et français. *A Paris*, chez HOTTOT, succr, 24, rue des Lombards.

SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS DE LA VÉRITABLE PEPSINE BOUDAULT

GOUTTES RÉGÉNÉRATRICES

DU

Docteur Samuel THOMPSON

Ces GOUTTES possèdent une puissance reconstituante telle qu'elles figurent au premier rang parmi les découvertes de la science moderne.

Elles rendent entièrement ou augmentent considérablement les forces perdues soit à la suite de longues, maladies ou d'excès de jeunesse.

C'est surtout dans les pays chauds que les gouttes régénératrices sont appelées à apporter d'inappréciables services, rendant à l'homme sa puissance et sa virilité et contribuant à augmenter la force et développer la beauté de la race humaine.

Exiger sur tous les flacons la marque de Gelin

DÉPOT GÉNÉRAL A PARIS: Pharmacie GÉLIN, 38, rue Rochechouart

A la Nouvelle-Orléans: MM. RIVET-MARCEL MAJEAU, HART Cie CARROUCHÉ et dans toutes les pharmacies.

Salicylate de Soude Schlumberger

Chimiste à Paris, 26, rue Bergère.

SEUL REMÈDE INFAILLIBLE CONTRE LES DOULEURS NÉVRALGIQUES

LA GOUTTE & LES RHUMATISMES AIGUS & CHRONIQUES

Marque déposée. Marque déposée

Le rapport fait à l'Académie de Médecine de Paris, par les sommités médicales, constate 95 0/0 de guérison en 3 jours et souvent en 24 heures.

LE SALICYLATE DE LITHINE

Agit plus énergiquement dans les cas de GOUTTE AIGUE et de la GRAVELLE.

LES PASTILLES SALICYLÉES

Recommandées contre les Affections de la Gorge et des Bronches, et spécialement pour guérir les Aphtes et le Croup.

LE VIN SALICYLÉ

Tonique antiseptique efficace pour les tempéraments faibles et fiévreux.

Dépôts: *Nouvelle-Orléans*: MM. RIVET et CARROUCHÉ, droguistes.

ARSÉNIATE D'OR

Dynamisé du Dr ADDISON

Le plus ÉNERGIQUE et le PLUS ACTIF des RECONSTITUTIFS.

On ne connaît pas de substance médicamenteuse qui ait donné des résultats aussi surprenants et décisifs. Elle est sans contredit le premier et le plus énergique de tous les reconstituants.

Les sommités médicales de tous les pays du monde, ont constaté et affirmé la puissance curative extraordinaire qu'elle possède. L'ARSENIATE D'OR DINAMISÉ du Dr ADDISON est le véritable remède souverain pour *toutes les affections du système nerveux* pour rebelles qu'elles soient. Il a des propriétés toniques qui rend infiniment supérieure en fer dans les cas de *Chlorose et Anémie*. L'Arséniate d'or dynamisé exerce une influence extrêmement favorable dans les affections chroniques des poumons. Son action curative est certaine dans les cas d'ulcères de *caractère malin, maladies de la peau et du lupus*.

Exiger sur tous les flacons la marque de Gelin

DÉPOT GÉNÉRAL A PARIS: Pharmacie GÉLIN, 38, rue Rochechouart

A la Nouvelle-Orléans: MM. RIVET-MARCEL MAJEAU, HART Cie CARROUCHÉ et dans toutes les pharmacies.

Prix Médal Argent. Argent. Argent. Bronze

Exposition Universelle Paris 1878

GRANDE MÉDAILLE D'OR

Pour la pureté des produits.

Londres 1862. Paris 1867. Lyon 1872. Vienne 1873.

Fabrique Spéciale de

PRODUITS CHIMIQUES

POUR LA

PHARMACIE ET LA PHOTOGRAPHIE

Sulfate de Quinine pur (3 Médailles)

Salicylate de Soude et Acide Salicylique

POULENC & WITTMANN

Paris — 7, rue Neuve-Saint-Merri, 7 — Paris

Nouvelle-Orléans: CARROUCHÉ; RIVET.

A Médaille d'Argent, Exposition de Paris 1878.

GUÉRISON PROMPTE ET RADICALE

de toutes les Affections de la Poitrine et de la Gorge

PAR LE

SILPHIUM Cyrénaïcum

dont les propriétés exceptionnelles viennent encore d'être proclamées devant l'Académie de Rome, par le Dr LANZI, qui conclut dans son rapport, que le Silphium est destiné à prendre place parmi les remèdes les plus efficaces, dans la cure des maladies chroniques de l'appareil respiratoire: Rhumes, Bronchites, Catarrhes, Phthisies, Laryngites, Angine, Croup, Fatigue de la Voix, etc., etc.

DERODE et DEFFÈS, seuls propriétaires et préparateurs, 2, rue Drouot, Paris.

Nouvelle-Orléans: RIVET; CARROUCHÉ; MARCEL MAJEAU.

SAVONS A° MOLLARD

Exiger la Marque de Fabrique.

Savon Sulfureux de Toilette d'une odeur fine et suave, forme une lotion nutritive qui conserve à l'épiderme sa souplesse.

Le Savon Sulfureux Médicinal s'emploie contre les *affections de la peau, gerçures, piqûres, démangeaisons, etc.*

Savons à l'Acide Phénique et Savons de Goudron. Excellents préservatifs contre la petite vérole, le choléra, maladies de la peau, épidémies, etc.

A. MOLLARD, 14, rue Martel, Paris. — BARROU & VILLOT, Succ.

Nouvelle-Orléans: RIVET, CARROUCHÉ, et tous Pharmaciens et Parfumeurs.

GOUDRON DE GUYOT

LIQUEUR CONCENTRÉE ET TITRÉE

M. Guyot est parvenu à enlever au goudron son âcreté et son amertume insupportables et à le rendre très-soluble. Mettant à profit cette heureuse découverte, il prépare une liqueur concentrée de goudron, qui, sous un petit volume, contient une grande proportion de principes actifs.

Le Goudron de Guyot a donc tous les avantages de l'eau de goudron ordinaire, sans en avoir les inconvénients. Il suffit d'en verser une cuillerée à café dans un verre d'eau pour obtenir à l'instant un verre d'excellente eau de goudron sans goût désagréable. Chacun peut ainsi préparer soi-même son eau de goudron au moment du besoin, ce qui offre économie de temps, facilité de transport et évite le maniement si désagréable du goudron.

Le Goudron de Guyot remplace avec avantage bien des tisanes plus ou moins inertes, dans les cas de rhumes, bronchites, toux, catarrhes.

Le Goudron de Guyot est recommandé dans les maladies suivantes:

EN BOISSON. — *Une cuillerée à café pour un verre d'eau, ou deux cuillerées à bouche par bouteille:*

BRONCHITES
CATARRHE DE LA VESSIE
RHUMES
TOUX OPINIATRE
IRRITATION DE POITRINE
COQUELUCHE
MAUX DE GORGE

EN LOTION. — *Liqueur pure ou étendue d'un peu d'eau.*

AFFECTIONS DE LA PEAU
DÉMANGEAISONS
MALADIES DU CUIR CHEVELU

EN INJECTION. — *Une partie de liqueur et quatre parties d'eau* (efficacité toute spéciale.)

ÉCOULEMENTS ANCIENS OU RÉCENTS
CATARRHE DE LA VESSIE

Le Goudron de Guyot a été expérimenté avec un véritable succès dans les principaux hôpitaux de France, de Belgique et d'Espagne. Il a été reconnu, que, par les temps chauds, il constitue la boisson la plus hygiénique, et surtout pendant les temps d'épidémie. Une instruction accompagne chaque flacon.

L'ABEILLE

DE LA

NOUVELLE-ORLEANS.

JOURNAL QUOTIDIEN,

—AVEC UNE—

ÉDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

LE

SAMEDI MATIN

—ET—

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'Édition hebdomadaire réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No. 73 rue de Chartres, entre Conti et Bienville.

ABONNEMENTS

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 0

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Prix du numéro..........10 cents

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

ANNONCES.

Minimum d'insertion: 10 lignes.	
Une première insertion	1 00
Chaque insertion subséquente	[illegible]

Pour les annonces de commerce 25 pour cent d'escompte.

Pour les annonces au mois ou à l'année, on traite de gré à gré avec l'administration du journal.

L'ABEILLE

Est le plus ancien journal de la Louisiane. Fondée le 1er Septembre 1827, elle compte plus d'un demi-siècle d'existence.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE publie tous les jours en outre des matières politiques, littéraires et locales—

Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger,

Un Bulletin Maritime,

Une Liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,

Un Bulletin Financier,

Un Bulletin Commercial,

La Liste des voyageurs arrivés dans les principaux hôtels,

La Liste des voyageurs partis par chemins de fer.